Avec la
Cgt 04

L'action,
C'est maintenant !

Le bulletin de l'UD 04

« Ensèn »

Union Départementale
Des syndicats CGT
des Alpes de Haute Provence

Sommaire

Journée d'action du 7 mars 2

Résultats des élections TPE 3-4

Journée d'action du 21 mars 5

Mobilisation pour sauver la poste de Revest du Bion + Formation Santé privée et action sociale 6

Mobilisation au lycée Beau de Rochas + Journée du 8 mars 7

Info de dernières minutes 8

Numéro
Mars 2017

EDITO

Mort de nos villages ! Désertification de nos centres villes ! Il n'y a rien d''inéluctable tant que le caillou dans la chaussure exprime la résistance et contraint à ralentir le pas jusqu'au retrait du godillot

En 1993 Boutros-Ghali se livra à Vienne à une très remarquable explication des droits humains : « En tant qu'instruments de référence, les droits de l'homme constituent le langage commun de l'humanité grâce auquel tous les peuples peuvent, dans le même temps, comprendre les autres et écrire leur propre histoire. Les droits de l'homme sont, par définition, la norme ultime de toute politique(…). Ils sont, par essence, des droits en mouvement. Je veux dire par là qu'ils ont à la fois pour objet d'exprimer des commandements immuables et d'énoncer un moment de la conscience historique. Ils sont donc, tout ensemble, absolus et situés (…). Les droits de l'homme ne sont pas le plus petit dénominateur commun de toutes les nations, mais, au contraire, ce que je voudrais appeler l'irréductible humain, la quintessence des valeurs par lesquelles nous affirmons, ensemble, que nous sommes une seule communauté humaine. »

Vous moi nous ne supportons pas de voir nos villages mourir et nos centres villes dépérir, asphyxiés par les logiques de concentrations capitalistes émanant de tous les pôles de décisions. De l'Europe au Monde les réformes et les accords des territoires considèrent la Vie comme une variable d'ajustement aux seuls objectifs commerciaux.

Nos terroirs sont-ils condamnés à n'être que des déserts, des hangars à machines, ou des lieux folkloriques qu'on visite, éventuellement, comme témoins d'un passé révolu ?

La poste de la motte du Caire, de la cité à Saint Auban à Revest du Bion et dans tous les coins des Alpes de haute Provence, la trésorerie à Volonne ou à Colmars, le tribunal de police à Manosque, les sections au lycée Beau de Rochas, notre canal de Provence, l'usine de 100 ans tout doit disparaître, NON nous serons le caillou.

Mais pas à construire chacun sa lutte, en fonction de son champ de vision, qui souvent s'arrête à l'aune de son propre horizon

Trop peu nous sommes à vouloir cohérences et convergences, trop souvent les préoccupations, même dans les luttes, activent particularisme et individualisme et ces maux prennent le pas sur le vivre ensemble.

Il est temps de retrouver le goût du bonheur partagé, il est temps de défendre un cadre de vie plus humain, plus solidaire, ou être heureux dépend de la qualité de vie, des relations sociales et d'une autre répartition des richesses.

Car à travers la logique budgétaire qui atteint l'existence de nos villages, c'est nous qui mourront un peu plus chaque jour. Nous détourner du terroir et nous inciter à nous agglutiner dans les grandes villes, dans les mégapoles monstrueuses, inhumaines, pour mieux nous y enfermer, nous y entasser, nous y étouffer, chacun dans notre coin, sans tisser des liens alentour.

Pour combattre cette logique il faut résister ICI pour que chacun redevienne acteur social... Et si l'on invente de nouvelles voies, en apportant un supplément d'âme, d'animation, de solidarité. Alors, réapproprions-nous nos villages, nos espaces, notre vivre ensemble... Non à l'exode rural, non à la désertification, mettons l'imagination au pouvoir !

Que nos unions locales s'ouvrent aux solidarités, qu'elles renforcent le lien social, la solidarité, le goût pour la culture, qu'elles soient un lieu d'animation et de service public, un relais des talents locaux, des acteurs de proximité, des producteurs du terroir, des artistes en herbe ou de talent... Et pour quelles activités ? Comme l'Auberge espagnole, chacun y apporte ce qu'il veut…

Avec le printemps les luttes bourgeonnent et nous pouvons les faire vivre, diffusons cette volonté du rassemblement, impulsons de partout le « possible » pour que chacun mette en commun son cœur et sa joie. Nos victoires viendront de notre capacité à faire vivre ces lieux d'actions et de débats pour que les travailleurs retrouvent les chemins, sur lesquels chaque regard, chaque sourire exprime l'amour et le partage.

Alain Bard

LE 7 MARS :
POUR LA DEFENSE DE NOTRE SYSTÈME DE SANTE ET NOTRE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

A l'initiative du secteur de la santé, puis repris par d'autres fédérations, plusieurs dizaines de milliers de salariés ont manifesté à Paris le mardi 7 mars. Une vingtaine de militants de la santé du département ont fait le déplacement à Paris. Il s'agissait de dénoncer la dégradation des conditions de travail (marre de faire toujours plus avec moins), demander l'abandon des groupements hospitaliers de territoire, du plan triennal d'économies de 3,5 milliards d'euros ou encore les fermetures de lits. Il s'agissait également de fustiger la remise en cause des 35H00. Sur le département, une assemblée générale était organisée à l'hôpital de Digne avec la présence de nombreux usagers, d'autres initiatives ont été organisée comme à la CAF où les personnels ont fait entendre leur colère.

"Quand on a des collègues qui se suicident parce qu'ils ne peuvent plus supporter leur souffrance et celle des patients, c'est quand même le signe que quelque chose ne va pas. Pourtant, rien ne change. A vouloir casser notre système de santé, il y aura des victimes des deux côtés...patients et personnels" pouvait on entendre par exemple.

Ou encore : « Avec la tarification à l'acte et les réformes successives, nos métiers sont devenus précaires. On nous dit d'être polyvalents, mais c'est toujours au détriment du patient. Ce n'est pas comme ça que j'ai appris à faire mon métier ».

Une infirmière psy criait : "On est sympa dans le milieu hospitalier, on a la culture du don de soi, on aime notre métier, mais là il y en a marre, il faut arrêter cette politique d'austérité, et augmenter de manière significative tous les salaires !"
Une étudiante affichait sur une pancarte : "Avant même d'entrer dans le monde professionnel, on sait qu'on sera en difficulté. Salaires à peine plus haut que le smic, manque de reconnaissance… Ça décourage !"

Le fil conducteur de tous ces mécontentements reste le même : les politiques de rigueur, d'austérité doivent cesser ! Il faut sortir des feuilles de route dictées par l'Union Européenne ou le Medef, et il faut arrêter la casse de notre système de protection sociale.

Nous sommes un des pays d'Europe où la démographie augmente le plus. Donc, beaucoup d'enfants et également une population vieillissante. + 6 millions d'habitants depuis 2000. En PACA, nous avons un solde migratoire très important. Donc, les besoins en terme d'hôpitaux et de services publics augmentent. On a besoin de plus de personnels et non de suppressions comme on essaie de nous le faire croire.

RESULTATS ELECTIONS TPE : LA CGT LARGEMENT EN TETE

Sans vouloir faire une analyse exhaustive de ces élections, au regard de la faible participation moins de 1000 électeurs dans notre département, nous pouvons tirer quelques enseignements des résultats. Même si certains sondages affirment représenter la vérité à partir d'un panel de 1000 sondés, il ne nous faut pas en tirer l'intégralité de notre réflexion.

Avec 28.5% nous sommes au niveau du résultat régional 26.7% et un peu au-dessus du résultat national 25.12%. Loin devant les autres Organisations syndicales FO 20.3%, la CFDT 16.8%, et toutes les autres a moins de 10%.

Un premier constat sur les résultats nationaux par département. Il est a remarqué que le résultat de la CGT est plus important dans les départements où la participation a été la plus forte

Ceci pour dire que la campagne dans notre département a reposé sur quelques militants et n'a pas été pris en compte par un grand nombre de syndicat. Cette remarque vaut pour nombre d'actions confédéralisées sur lesquelles l'animation et l'impulsion n'est que la volonté d'un petit nombre.

Culpabiliser ou fustiger ne sont que des éléments accentuant la divergence et la division entre nous, par contre le débat sur quelles implications, quelles convergences et cohérences devons-nous impulser inter professionnellement devient urgent. Nous allons proposer à chaque syndicat, dans le cadre des rencontres confédérales, de mettre à l'ordre du jour d'une réunion structurelle, l'autonomisation de la CGT ? Ses conséquences ? Et ces incidences dans le cadre de l'évolution du salariat ? En résumé souhaitons-nous être SOLIDAIRE ?

Il convient, à travers cette campagne, de se poser la question du syndicalisme confédéré.

Un résultat intéressant, nous sommes première organisation chez les cadres dans les Alpes de haute Provence.

A la page suivante sont présentés les résultats du 04 par convention collective, ou l'on peut souligner nos meilleurs résultats dans les professions à forte précarité et dans celle concernant la population salariée la plus importante.

IDCC	Libellé abrégé Convention Collective	Collège	Nombre d'inscrits	Nombre de votants	Taux de participation	Blancs et nuls	Suffrages exprimés	CNT-SO	FO		CFTC
0601	CC de l'industrie hôtelière des Alpes de Haute-Provence	Non Cadres	297	15	5,05%	0	15	0	2	13,33%	0
0787	CCN des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes	Non Cadres	95	13	13,68%	1	12	0	1	8,33%	3
1090	CCN des services de l'automobile	Non Cadres	482	25	5,19%	2	23	1	6	26,09%	0
1147	CC du personnel des cabinets médicaux	Non Cadres	155	16	10,32%	0	16	0	6	37,50%	2
1486	CCN applicable au personnel des bureaux d'études techniques	Non Cadres	95	13	13,68%	1	12	0	2	16,67%	1
1505	CCN du commerce de détail de fruits et légumes, épicerie et produits laitiers	Non Cadres	189	12	6,35%	0	12	0	2	16,67%	3
1518	CCN de l'animation	Non Cadres	96	15	15,63%	1	14	1	1	7,14%	1
1527	CCN de l'immobilier	Non Cadres	150	12	8,00%	1	11	0	2	18,18%	1
1779	CC du bâtiment de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant les ouvriers employés	Non Cadres	1126	57	5,06%	2	55	1	17	30,91%	1
1909	CCN des organismes de tourisme	Non Cadres	58	13	22,41%	0	13	0	2	15,38%	0
1979	CCN des hôtels, cafés, restaurants	Non Cadres	768	27	3,52%	0	27	0	8	29,63%	3
1996	CCN de la pharmacie d'officine	Non Cadres	207	22	10,63%	1	21	0	11	52,38%	1
1996	CCN de la pharmacie d'officine	Cadres	70	19	27,14%	0	19	0	6	31,58%	2
2111	CCN des salariés du particulier employeur	Non Cadres	1567	164	10,47%	5	159	9	30	18,87%	4
2205	CC du notariat	Non Cadres	64	12	18,75%	0	12	0	2	16,67%	2
2395	CCN de travail des assistants maternels du particulier employeur	Non Cadres	378	85	22,49%	1	84	0	6	7,14%	1
2511	CCN du sport	Non Cadres	127	11	8,66%	0	11	0	1	9,09%	0
2609	CCN des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment	Non Cadres	141	15	10,64%	1	14	0	4	28,57%	0
9999	Sans CC	Non Cadres	640	66	10,31%	1	65	1	13	20,00%	3
9999	Sans CC	Cadres	114	12	10,53%	0	12	0	1	8,33%	0
IDCC xx	Petites urnes (< 10 SVE)	Cadres	888	73	8,22%	1	72	0	9	12,50%	5
IDCC xx	Petites urnes (< 10 SVE)	Non Cadres	3871	245	6,33%	7	238	2	54	22,69%	15
							917	15	186		48
								1,64%	20,28%		5,23%

IDCC	Libellé abrégé Convention Collective	Collège	Syndicats Anti-Précarité	STC	UNSA	CNT	SOLI	CAT	LA CGT		CFDT		CFE CGC
0601	CC de l'industrie hôtelière des Alpes de Haute-Provence	Non Cadres	0	1	1	2	0	0	6	40,00%	3	20,00%	
0787	CCN des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes	Non Cadres	0	1	0	0	0	0	4	33,33%	3	25,00%	
1090	CCN des services de l'automobile	Non Cadres	0	1	2	0	0	0	9	39,13%	4	17,39%	
1147	CC du personnel des cabinets médicaux	Non Cadres	0	0	3	0	0	0	5	31,25%	0	0,00%	
1486	CCN applicable au personnel des bureaux d'études techniques	Non Cadres	0	0	3	0	0	0	5	41,67%	1	8,33%	
1505	CCN du commerce de détail de fruits et légumes, épicerie et produits laitiers	Non Cadres	0	2	1	1	1	0	1	8,33%	1	8,33%	
1518	CCN de l'animation	Non Cadres	0	0	0	0	3	0	0	0,00%	5	35,71%	
1527	CCN de l'immobilier	Non Cadres	1	0	0	0	2	0	1	9,09%	4	36,36%	
1779	CC du bâtiment de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur concernant les ouvriers employés	Non Cadres	0	2	1	2	2	0	23	41,82%	6	10,91%	
1909	CCN des organismes de tourisme	Non Cadres	0	0	2	0	0	0	2	15,38%	7	53,85%	
1979	CCN des hôtels, cafés, restaurants	Non Cadres	0	0	1	0	1	0	9	33,33%	5	18,52%	
1996	CCN de la pharmacie d'officine	Non Cadres	0	2	1	0	0	0	3	14,29%	3	14,29%	
1996	CCN de la pharmacie d'officine	Cadres	0	0	4	0	1	0	2	10,53%	2	10,53%	2
2111	CCN des salariés du particulier employeur	Non Cadres	5	0	12	3	3	5	69	43,40%	19	11,95%	
2205	CC du notariat	Non Cadres	0	0	0	0	0	0	5	41,67%	3	25,00%	
2395	CCN de travail des assistants maternels du particulier employeur	Non Cadres	0	0	6	0	0	0	4	4,76%	7	8,33%	
2511	CCN du sport	Non Cadres	0	0	2	0	0	0	4	36,36%	2	18,18%	
2609	CCN des employés, techniciens et agents de maîtrise du bâtiment	Non Cadres	0	0	1	2	1	0	2	14,29%	4	28,57%	
9999	Sans CC	Non Cadres	0	0	7	3	6	1	18	27,69%	13	20,00%	
9999	Sans CC	Cadres	0	0	2	0	2	0	0	0,00%	2	16,67%	5
IDCC xx	Petites urnes (< 10 SVE)	Cadres	0	1	3	6	3	1	20	27,78%	10	13,89%	14
IDCC xx	Petites urnes (< 10 SVE)	Non Cadres	2	2	22	7	5	3	69	28,99%	50	21,01%	0
			8	12	74	26	30	10	261	28,46%	154	16,79%	21
			0,87%	1,31%	8,07%	2,84%	3,27%	1,09%	28,46%		16,79%		2,29%

LE 21 MARS : DEUX RASSEMBLEMENTS POUR L'INDUSTRIE ET LES SERVICES PUBLICS

Les syndicats CGT du département se sont mobilisés afin d'enrayer la spirale du déclin de l'emploi industriel, reconquérir les services publics et faire entendre une autre voix. Deux rassemblements étaient organisés dans le département. Le premier à 9h00 aux portes de l'usine Arkéma de Saint Auban, le second à 11h30 devant la sous-préfecture de Forcalquier où un grand barbecue a été organisé devant les fenêtres du député-Maire Castaner. Ce fut l'occasion de retrouver sous les mêmes slogans et bannières, des salariés d'Arkéma, Sanofi, La Poste, EDF, de différents hôpitaux et maisons de retraite du département, des retraités...

En pleine campagne électorale, la question de l'industrie n'est quasiment pas abordée, et celle des services publics est essentiellement abordée sous l'angle de celle ou celui qui veut supprimer le plus de poste de fonctionnaires.

Pourtant, quand l'industrie ou les services publics recule, c'est tout un bassin d'emplois qui recule ou disparait.

Le secteur de l'énergie est également frappé par les déstructurations et les découpages territoriaux. Emblématique sur ce département, les monuments publics que sont les concessions hydrauliques, sont sous le joug de la privatisation.

A Digne, cité préfectorale, 1000 emplois de fonctionnaires ont été perdus en 10 ans a rappelé Alain Bard, le secrétaire général de l'UD. A la fin 2015, 18 commerces du centre-ville avaient tiré le rideau. Autre exemple cité, celui de la Poste qui tente de fuir l'inintéressante rentabilité des zones rurales. Il nous faut tous nous mobiliser, la population est le dernier rempart pour sauver ce qu'il reste. Et comme le démontrent plusieurs exemples récents, là où il y a des luttes, les directions reculent.

MOBILISONS NOUS POUR LA SAUVEGARDE DU BUREAU DE POSTE DE REVEST DU BION LE 4 AVRIL A 11H00

Interview de Josiane Travert, Secrétaire Générale de l'Union Locale de Forcalquier

« Suite à notre action du 21 Février 2017 au village de REVEST DU BION et du 7 Mars 2017 sur le marché de REVEST DU BION et la diffusion d'une pétition, nous avons d'ores et déjà obtenu la signature d'un tiers des habitants pour le maintien du bureau de poste de votre village, pour lutter contre la transformation du Bureau de Poste en Agence Postale Communale et défendre le Service Public. C'est un bon début mais il est nécessaire de continuer de se mobiliser.

C'est pour cela que l'Union Locale CGT de Forcalquier organise un rassemblement le 4 Avril 2014 devant la poste de REVEST DU BION à 11 h00.

Nous irons remettre notre pétition citoyenne, à La mairie de REVEST DU BION. En même temps nous prendrons un rendez-vous avec le Maire Mr LE MOIGN Raymond pour lui faire part de notre mécontentement, mettre en avant nos propositions et le mettre devant ses responsabilités.

Nous exigeons la conservation de notre bureau de poste ! »

Rajout au plan de formation 2017 de l'UD : "Stage santé privée et action sociale" les 15, 16 et 17 mai à la Brillanne

Un des objectifs du stage est de travailler à la création d'un collectif autour de l'action sociale et de la santé privée. une qualité de vie syndicale régulière animée, tant que nous n'avons pas un animateur issu du secteur, par l'USD santé 04.
Il y a un besoin d'échanger à partir des expériences des uns et des autres, de l'application des conventions dans les établissements et de créer du lien avec nos représentants dans les commissions mixtes paritaires qui siègent dans le cadre des négociations des conventions collectives. Ce lien doit permettre une prise en compte du contenu revendicatif notamment dans le cadre de la reconnaissance des qualifications et de la durée du travail. Ce stage a pour but également d'aider les élus et mandatés des établissements concernés à donner un caractère collectif a leurs missions, à rompre l'isolement et à travailler à la construction revendicative à partir du lieu de travail.

Lundi 15 mai

- Accueil des stagiaires
Expression et attentes.
Présentation des objectifs de formation
- Présentation de la notion de hiérarchies des normes.
Histoire des accords collectifs et des conventions collectives
+
- Notre pratique de la négociation, la construction a l'aide des repères revendicatifs.
- Les commissions mixtes paritaires siégeant dans le cadre des conventions collectives et des accords de branches.
- Lien à tisser entre les structures de la CGT pour le travail syndical.

Mardi 16 mai

- La convention collective
Structuration du champ d'application aux recommandations patronales
- Etude des principaux thèmes concernant :
La convention 66
La convention 51
La convention unique
+
- Etude, à partir des conventions, des dispositions concernant la durée du travail et l'organisation de travail
- Articulation entre les différentes sources de droit applicable a l'entreprise

Mercredi 17 mai

- Travailler à l'anticipation et à l'intervention des salariés
- A partir du document confédéral, Identifier les contentieux provoqués par loi El Komri...Présentation, caractéristique,
+
- Analyse et réflexion sur la nécessité de travailler ensemble avec l'USD, entre salariés des établissements privés et en lien avec l'activité des Unions Locales
- Evaluation

Lycée Beau de Rochas à Digne : En grève depuis début février contre une baisse des dotations inacceptable et 4 suppressions de poste

Depuis le 6 février, les enseignants du lycée professionnel Beau de Rochas à Digne se sont organisés pour lutter contre la baisse des dotations et la suppression de 4 postes avec en première ligne le syndicat CGT majoritaire dans l'établissement.

C'est notamment le projet de suppression de la direction de 86 heures d'enseignement qui a mis le feu au poudre. Sont notamment menacés la section réservée aux élèves en statut de handicap, mais aussi des projets pluridisciplinaires et pédagogiques. Des regroupements de classe sont envisagés. Les enseignants et la CGT dénoncent un véritable saccage pédagogique.

Cette mesure constitue un danger non seulement pour la réussite des élèves mais également pour les conditions de travail des enseignants. Véronique Schittulli, Olivier Ponce et tous leur collègues, représentant la CGT, ont multiplié les prises de position, assemblées générales, comme les rencontres avec la direction, le rectorat et les élus.

Ce mouvement des enseignants soudés, déterminés, et grévistes à 70%, a conduit le conseil d'administration du lycée a rejeté, lors d'un vote très largement majoritaire, la dotation globale horaires attribuée à l'établissement pour la rentrée 2017 / 2018 jugée très insuffisante pour accueillir dans les conditions normales des élèves en grande difficulté scolaire et sociale et assurer un enseignement de qualité.

Les enseignants ont obtenu le maintien de 75% des heures de dotations ainsi que le maintien de 3 postes sur 4 (qui devaient être supprimés). Ces deux mois et demi furent usant avec des salaires également amputés. Même s'ils n'ont pas tout obtenu, le bilan reste globalement très positif et très enrichissant au niveau humain. La lutte a commencé collectivement et vient de se terminer par une décision collective lors d'une assemblée générale. Beaucoup de personnes ont appris à dépasser un sentiment de fatalité ("l'impression de se battre contre des moulins à vent"), la construction de la lutte ayant redonné de l'espoir et des perspectives.

LE 8 MARS : « 15H40 », UN HORAIRE SYMBOLIQUE POUR LES INEGALITES HOMMES / FEMMES

Le tract de l'UD a été diffusé dans davantage de boîtes que d'habitudes même si ce n'est jamais assez. Le matin a été organisée une distribution à la population à Digne et à Manosque qui a reçu un accueil très favorable

L'après-midi, à 15h40, précisément, devant la préfecture et la sous-préfecture de Forcalquier, une délégation a déposé une motion. Un horaire choisi sans hasard, à partir duquel, si l'on considère l'écart salarial entre hommes et femmes, ces dernières travaillent gratuitement.

Quelques dates importantes :

- Le 7 avril : présentation du projet Arkéma (association, CGT…) aux élus

- Le 1er mai : Convergence autour de l'initiative de la CAPER à Château-Arnoux (Rassemblement + initiative festive à Château-Arnoux)

Dans le prochain numéro du journal :

Nous reviendrons dans le détail sur la journée d'étude de l'UD du 28 mars adressée aux syndiqués CGT des trois fonctions publique (Etat, Territoriale et Hospitalière) du département.

TOURISTRA VACANCES
Créateur de vos vacances

Le droit aux vacances pour tous !

ancavtt

Pour vous uniquement !

SPÉCIAL SYNDIQUÉS CGT

France
Pension complète • 8 jours/7 nuits

299 €
la semaine/personne
rendez-vous village

- Balaruc
- Bormes
- Ramatuelle
- Les 7 Laux
- Calvi
- Taglio

France
Formule locative • 8 jours/7 nuits

199 €
la semaine/logement
rendez-vous village

- Bormes
- Ramatuelle
- Soustons
- Tarnos
- Nontron
- Le Mont-Dore

Étranger
Avec vol au départ de Paris
8 jours/7 nuits

499 € TTC
la semaine/personne

- Grèce
- Canaries
- Madère
- Portugal
  Inatel et Laguna Beach
- Baléares

Offre valable pour toute réservation entre le 20 mars et le 3 avril 2017

Réservations et renseignements 01 80 98 4000
Du lundi au samedi de 9h à 19h et mardi et vendredi jusqu'à 22h • Appel non surtaxé

ou sur www.touristravacances.com avec le Code Partenaire : 983793

Mentions légales :
Offre promotionnelle non rétroactive et non cumulable avec une autre réduction, valable pour toute réservation entre le 20 mars et 3 avril 2017 dans la limite des places disponibles, aux dates concernées (voir tableau en annexe). Pour la France, prix comprenant un séjour de 8j/7n, en rendez-vous village, en pension complète ou formule locative. Pour l'étranger, prix TTC par personne selon taxes aéroport en vigueur ce jour : Grèce (71€), Portugal (50€), Madère (56€), Baléares et Canaries (51€), comprenant un séjour de 8 jours/7 nuits en pension complète ou formule tout compris (au Club 3000 Palmariva Beach en Grèce), avec transport aérien A/R sur vols spéciaux au départ de Paris, les transferts A/R aéroport/Club 3000, animations en journée et en soirée. Réductions enfants. Descriptif complet, réductions, suppléments, conditions générales et particulières de vente : catalogue Touristra Vacances 2017 et sur touristravacances.com. Sodétour Touristra Vacances. Crédit photo : DR Touristra Vacances – photos non contractuelles.